



**FACULTÉ  
DE DROIT**  
SAINT-ÉTIENNE



# COLLÈGE DE DROIT

## Parcours Droit, Société et Langue

DOSSIER DE CANDIDATURE OU DE RÉINSCRIPTION

**L2 - L3**

Année universitaire 2023-2024

**Aurélien Antoine**

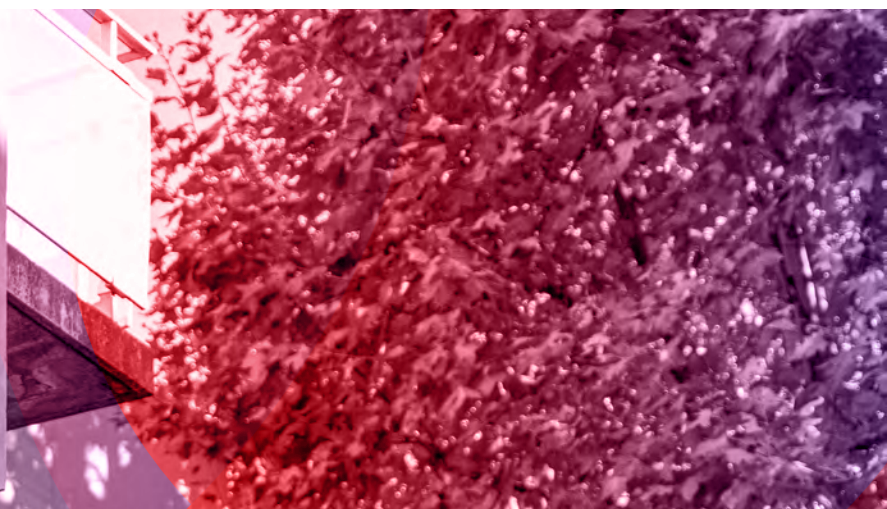
Professeur de droit, co-directeur du Collège de Droit

**Benoît Schmaltz**

Maitre de conférence, co-directeur du Collège de Droit

**Catherine Farce**

Responsable scolarité du Collège de Droit



# DÉPÔTS DE CANDIDATURE

Pour les Licence 1, Licence 2 et Licence 3, la demande est à adresser à M<sup>me</sup> Catherine FARCE au format numérique à l'adresse suivante : [catherine.farce@univ-st-etienne.fr](mailto:catherine.farce@univ-st-etienne.fr)

Pour obtenir des informations complètes sur le Collège de Droit, veuillez consulter le site internet de la Faculté de Droit à l'adresse suivante : [fac-droit.univ-st-etienne.fr](http://fac-droit.univ-st-etienne.fr)

## SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILENTS À LIRE LE DOCUMENT DANS SON INTÉGRALITÉ, EN PARTICULIER LA RUBRIQUE « À NOTER »

### Pièces à joindre obligatoirement pour les candidats en L2 et L3

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae avec photo
- Photocopie des procès-verbaux des résultats de Licence 1 et/ou de Licence 2

### Pièces à joindre obligatoirement pour les réinscriptions en L2 et L3

- Photocopie des procès-verbaux des résultats de Licence 1 et/ou de Licence 2
- Curriculum vitae avec photo

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

#### TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REFUSÉE

Les résultats seront communiqués par voie d'affichage à la Faculté de Droit et par l'envoi de la liste des admis à chacun des candidats par voie électronique.

### À noter pour les candidats en Licence 2 et 3

La sélection se fait à partir de 4 critères :

- **Les notes obtenues en 1<sup>ère</sup> année et en 2<sup>ème</sup> année.**
- **La richesse du curriculum vitae.** Outre le parcours scolaire, l'investissement dans des expériences et des pratiques extra-scolaires sera fortement pris en compte (musique, sport, loisirs, voyages, etc.).
- **La maîtrise d'une langue étrangère.**
- **La qualité de la lettre de motivation.**

**Il est rappelé que les cours du Collège de Droit sont en plus des cours de la Licence 1 Mention Droit. Il n'est pas possible de s'inscrire à JurisPo en Licence 2 ou en Licence 3.**

### À noter pour les réinscriptions en Licence 2 et 3

**Même en cas de réussite en L2 ou en L3, la réinscription est obligatoire.**

Les étudiants ayant obtenu 12 de moyenne ou plus sont automatiquement réinscrits en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année du Collège de Droit. Toutefois, dans ce cas, il convient d'adresser un courriel à M<sup>me</sup> Farce ([catherine.farce@univ-st-etienne.fr](mailto:catherine.farce@univ-st-etienne.fr)) et en mettant les co-directeurs en copie, pour confirmer poursuite en Collège de Droit.

Pour les étudiants ayant obtenu une moyenne comprise en 10 et 12, la décision de réinscription sera soumise à un réexamen du profil de l'étudiant afin de juger sa poursuite en Collège de Droit.

**Pour les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne sur l'ensemble de l'année, la réinscription au Collège de Droit n'est pas possible.**